

Grâce à un réseau de membres actifs au Việt Nam et à travers le monde, le Parti pour la Réforme du Việt Nam (Việt Tân) veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques



La lutte non violente des catholiques vietnamiens

L'ancienne Nonciature Apostolique à Hanoi est devenue

Sommaire

- 1—La lutte non violente des catholiques vietnamiens
- 3—Justice et Paix
- 6—La pression continue sur le Vietnam pour la libération des membres et sympathisants du Viet Tan
- 13—Un vietnamien d'Hawaii se mobilise pour les militants pro démocratie
- 14—M. le Secrétaire d'Etat Adjoint : assurez au moins une libération
- 15—RSF dénonce les conditions de détention de Le Thi Cong Nhan
- 16—Déclaration finale de la 5ème Conférence Internationale des Jeunes Vietnamiens.

le point de stigmatisation de la lutte non violente des catholiques vietnamiens pour la restitution des biens de l'Église.

La propriété, une villa de style colonial français, a servi d'ambassade du Vatican dans les années 50, jusqu'à l'expulsion de l'Envoyé du Pape en 1959 par les autorités communistes nord-vietnamiennes. Le bâtiment, jouxtant l'archevêché, fût confisqué par la municipalité de Hanoi et servit tour à tour de restaurant, de centre de loisirs, de fitness, de discothèque tandis que son grand jardin, s'étendant sur près d'un hectare, fût transformé en parking à motos.

Le **18 décembre 2007**, au cours de la messe dominicale à la

cathédrale St-Joseph, l'archevêque de Hanoi, Mgr Ngo Quang Kiet, demande à ses paroissiens de prier pour la restitution des biens de l'Église confisqués par les autorités. Immédiatement après la messe, un certain nombre de catholiques marchent en procession jusqu'à l'ancienne ambassade du Vatican pour prier.

Le **20 décembre**, les catholiques déposent une statue de la Vierge Marie dans le jardin du bâtiment. Suite à cette action, la municipalité fait fermer les grilles de la propriété. Les catholiques se rassemblent quotidiennement devant le bâtiment pour prier et veiller avec des bougies. En semaine, ils sont quelques centaines. Mais le week-end, ils sont près de 3000 à protester pacifi-



quement.

« *C'est une propriété de l'Église. Nous avons les actes de propriété depuis 1933* », a indiqué un prêtre du diocèse de Hanoi.

Le **30 décembre**, le Premier ministre vietnamien fait une apparition remarquée à l'archevêché de Hanoi et rencontre Mgr Ngo Quang Kiet. Les deux hommes marchent ensemble jusqu'à l'ancienne ambassade du Vatican. Beaucoup de personnes pensent que l'issue de la crise va être rapidement trouvée, mais il n'en est rien. La municipalité refuse toujours la rétrocession du bâtiment, les catholiques poursuivent leurs veillées de prière, bloquant parfois la circulation aux alentours par leur nombre.

Le **6 janvier 2008**, la protestation s'étend à Ha Dong, une ville de 228 000 habitants et située à environ 40 km de Hanoi. Ici, les catholiques demandent à la municipalité de restituer un presbytère saisi à la fin des années 70 et inoccupé depuis plus d'un an.

Le **11 janvier**, la mairie de Hanoi, par l'intermédiaire de la maire adjointe, madame Ngo Thi Thanh Hang, écrit à l'archevêque Ngo Quang Kiet pour demander aux catholiques de cesser les veillées de prières devant le n° 42 rue Nha Chung. La municipalité refuse d'employer le terme d'ancienne ambassade du Vatican. Elle ajoute : « *Ces activités perturbent l'ordre public, nuisent aux relations entre l'état et l'Église vietnamienne et donnent une mauvaise image de la communauté catholique vietnamienne.* »

Le **13 janvier** à Saigon, environ quatre mille chrétiens prient et veillent dans la cathédrale du Christ Rédempteur pour soutenir les fidèles de Hanoi et Ha Dong dans leurs quêtes pour la restitution des biens de l'Église vietnamienne.

Le **14 janvier**, Mgr Ngo Quang Kiet réponds à la maire adjointe. Il affirme que « *si les catholiques de Hanoi n'ont d'autres choix que de prier pacifiquement pour attirer l'attention du gouvernement sur les injustices dont l'Église vietnamienne est victime,* » c'est parce que « *leurs plaintes sont restées lettres mortes.* » L'archevêque de Hanoi ajoute qu'il ne cédera pas devant les pressions de la mairie et les veillées de prières continueront jusqu'à ce que justice soit rendue.

Le même jour, Mgr Paul Nguyen Van Hoa, évêque de Ban Me Thuot et ancien Président de la Conférence Episcopale du Vietnam, Mgr Francis Nguyen Van Sang, évêque de Thai Binh, Mgr Joseph Vu Van Thien, évêque de Hai Phong, et Mgr Joseph Ngoc Ngan, évêque de Lang Son publient des déclarations écrites exprimant leur solidarité et soutien aux catholiques de Hanoi.

Le **24 janvier**, le chef du département des catholiques au comité des affaires religieuses du gouvernement, Duong Ngoc Tan, déclare que « *chaque parcelle de terre est possédée par la nation toute entière, avec l'État comme représentant pour la propriété publique. Il n'y a donc pas de propriété privée de la terre* », seulement des « *droits d'usage des terrains* », ajoute-t-il.

Ces déclarations font bondir plus d'un vietnamien qui a perdu sa propriété foncière. Car lorsque l'État revend aux investisseurs étrangers les terres confisquées aux vietnamiens, ce sont bien les fonctionnaires en charge de ces biens et l'État qui empochent l'argent de la vente, pas les propriétaires initiaux qui se trouvent totalement lésés dans l'affaire.

Le **25 janvier**, après une messe à la Cathédrale St-Joseph en hommage au cardinal Pham Dinh Tung, une centaine de prêtres accompagnés d'environ 2000 fidèles se rendent devant l'an-

cienne Nonciature Apostolique pour prier. Une femme escalade les grilles du bâtiment pour aller déposer des fleurs devant la statue de la Vierge Marie. Elle est rattrapée puis frappée par des agents de sécurité. Des centaines de fidèles enfoncent alors les grilles du bâtiment hautes de 4 mètres pour s'interposer. Ils érigent également une croix de 4 mètres de hauteur dans le jardin de la propriété. Quelques personnes ont été blessées durant les heurts. Elles ont été évacuées vers les hôpitaux de la ville. Parmi les personnes blessées, on trouve Le Quoc Quan, un avocat défenseur des droits de l'homme.

Le **26 janvier**, la municipalité réagit en fixant un ultimatum au 27 janvier à 17 heures pour que les catholiques quittent les lieux et évacuent les symboles religieux, sinon des « *mesures fortes* » seraient prises.

Le **27 janvier**, défiant les menaces des autorités, plus de 3 000 fidèles accompagnés de leur clergé se rassemblent pacifiquement pour prier à l'intérieur de la cour de la Nonciature Apostolique. La foule des fidèles grossit tout au long de la journée, au fur et à mesure qu'approche l'heure de l'ultimatum. Surveillée par des forces de police assez importantes, la veillée de prière se poursuit toute la nuit, avec des centaines de participants, toute la nuit, sous des tentes spécialement aménagées du fait de la pluie froide qui tombe en cette saison. En journée, il ne fait pas plus de 9° C à Hanoi en cette fin de janvier.

Le **29 janvier**, la police décide d'ouvrir une enquête judiciaire contre les catholiques pour dégradation dans un bâtiment public et trouble à l'ordre social.

L'archevêque de Hanoi, Mgr Ngo Quang Kiet, déclare que si un catholique devait aller en prison pour ces événements, alors il prendrait la place de ce dernier.



A Hanoi, durant la période de Noël 2007 se sont produits des événements assez marquants, en particulier dans les environs de la Grande Cathédrale, de l'Archevêché, du Séminaire et de l'ancienne Nonciature Apostolique (résidence de l'ambassadeur du Vatican). En effet, depuis deux semaines, des chrétiens se réunissent quasi quotidiennement devant les grilles du numéro 42 rue Nha Chung. Là, face à une villa de style colonial et un parking, ils prient et chantent des cantiques. Beaucoup de vietnamiens ne comprennent pas cette situation. Les personnes âgées de moins de 50 ans, y compris parmi les chrétiens, doivent se demander pourquoi des fidèles se rassemblent devant une propriété qu'ils ont toujours connue tour à tour comme un restaurant, un club de fitness, un parking public... et non pas comme un lieu religieux... pour prier.

Une histoire commencée il y a un demi-siècle

Les anciens disaient : « Avec le temps, la bouse devient boue. » Les autorités communistes vietnamiennes appliquent à la lettre ce dicton populaire, surtout en ce qui concerne les propriétés privées confisquées, nationalisées ou « empruntées » par l'État. Elles espèrent qu'après un certain temps, les plaintes s'estomperont d'elles mêmes et les plaignants abandonneront la partie. Et c'est

ce qui s'est passé pour de nombreuses personnes. D'autres, en revanche, poursuivent inlassablement les autorités pour réclamer que justice leur soit rendue. Auparavant, lorsque le Vietnam était fermé derrière un rideau de fer, les autorités communistes n'hésitaient pas à réprimer durement les personnes spoliées qui osaient se plaindre. De nos jours, bien qu'elles ne puissent plus employer les méthodes du passé, l'état vietnamien joue la montre et fait traîner les plaintes en es-



Objet du conflit : l'ancienne Nonciature Apostolique de Hanoi, propriété de l'Église vietnamienne, mais confisquée par l'État communiste à la fin des années 50.

pérant qu'avec le temps la bouse devienne boue.

L'histoire qui se déroule devant le numéro 42 rue Nha Chung est la même. Le christianisme est arrivé au Vietnam il y a près de cinq siècles. En 500 ans, cette religion a traversé des périodes d'interdiction totale, mais elle a réussi à prendre racine dans ce pays. Contrairement aux autres religions qui prédominaient au Vietnam auparavant, le christianisme a un caractère international avec une hiérarchie établie et un chef en la personne

du Pape à Rome. L'Église Romaine est installée au Vatican, un territoire autonome à Rome. Sur le plan spirituel, le Vatican est l'autorité suprême. Sur le plan politique, c'est un état à part entière comme les autres états dans le monde. En conséquence, dans chaque état ayant établi des relations diplomatiques avec le Vatican, le Pape y envoie un ambassadeur, appelé Nonce Apostolique. Pour le Vietnam, après de nombreuses années d'observations, et surtout après la visite en 1925 de l'envoyé spécial du Vatican, le Pape Pie XI a décidé d'y établir une Nonciature Apostolique à Huê, capitale impériale. À partir de 1945, avec la proclamation de l'indépendance et l'abdication du roi Bao Dai, Huê n'est plus la capitale du pays. Hanoi a été préférée par le gouvernement de la République du Vietnam. La guerre d'Indochine qui a commencé en 1946 n'a pas remis en cause ce choix. En 1950, le Pape Pie XII décide de déplacer la

nonciature apostolique à Hanoi. L'évêque Trinh Nhu Khue a alors cédé une bâtisse située dans l'enceinte de l'Archevêché, sise au numéro 40 rue Nha Chung, pour ce besoin.

Après les accords de Genève en 1954, les communistes vietnamiens prirent possession d'Hanoi et du Nord-Vietnam. Le Nonce Apostolique et son équipe décidèrent de rester dans la ville. Mais avec leurs principes anti-religion et l'opposition au Vatican, Ho Chi Minh et les communistes vietnamiens expulsèrent le Représen-

tant du Pape en 1959. La municipalité érigea un mur séparant l'Archevêché et l'ambassade du Vatican qui prit dès lors le numéro 42 de la rue Nha Chung. Depuis cette date, les évêques qui se sont succédés à Hanoi n'ont eu de cesse de réclamer la restitution de cette propriété, sans succès. Bien que le bâtiment se situe aux abords de l'Archevêché et d'un Séminaire, les autorités communistes ont sciemment voulu y installer des activités dévalorisantes, brisant le calme et la sérénité qui règnent habituellement dans un lieu religieux. À chaque fois, la mobilisation de l'Église vietnamienne et des fidèles a empêché de tels projets de voir le jour.

Relations diplomatiques ?

Il y a presque un an, le Vietnam a adhéré à l'Organisation Mondiale du Commerce (11/01/2007) et le Premier ministre vietnamien Nguyen Tan Dung a effectué un voyage officiel au Vatican et rencontré Benoît XVI (25/01/2007). Face à ces deux événements qui donnent l'image d'une nouvelle ouverture, d'une intégration harmonieuse dans le monde civilisé, beaucoup de personnes au Vietnam comme à l'étranger ont pensé que cela ne reflétait pas réellement la nature du régime communiste vietnamien. Le Pape précédent avait exprimé à plusieurs reprises son souhait de se rendre au Vietnam. Mais les autorités vietnamiennes avaient toujours refusé, sous divers prétextes. Certains journalistes occidentaux y voyaient le signe que le régime communiste vietnamien n'appréciait guère Jean-Paul II pour son rôle dans la chute du communisme en Europe. La visite de Nguyen Tan Dung auprès de Benoît XVI pouvait confirmer cette analyse. Elle pouvait aussi prouver que le régime avait changé vis-à-vis des religions et en particulier avec le catholicisme. Nguyen Tan Dung avait même évoqué la possibilité d'établir des relations diplomatiques entre le

Vietnam et le Vatican. En janvier 2007, il était difficile d'y voir clair sur les intentions réelles de Hanoi.

Mais durant le reste de l'année 2007, les actes de répression contre les militants pro démocratie et contre les religions – dont le christianisme – se sont poursuivies. Les spoliations des terres des paysans ont continué et il n'y a aucun signe que leurs plaintes seront résolues. Un an après, chacun a pu constater que la réalité est différente de l'image d'ouverture donnée par le gouvernement. C'est pour cette raison que le 15 décembre 2007, Mgr Ngo Quang Kiet, Archevêque d'Hanoi, a diffusé une note interne aux paroisses afin que les fidèles prient pour la restitution des biens de l'Église, comme l'ancienne Nonciature Apostolique saisie en 1959. Récemment, la municipalité a décidé de démonter la villa en commençant par la toiture afin d'y construire quelque chose d'autre. À l'occasion de la Conférence des Chorales le 18 décembre 2007, fidèles et prêtres ont défilé devant les grilles du bâtiment en chantant et en priant. Environ un millier de personnes ont chanté la version vietnamienne de la prière de la Paix de Saint François d'Assise :

Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix.

Là où est la haine, que je mette l'amour.

Là où est l'offense, que je mette le pardon.

Là où est la discorde, que je mette l'union.

Là où est l'erreur, que je mette la vérité.

Là où est le doute, que je mette la foi.

Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.

Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.

Là où est la tristesse, que je mette la joie.

O Seigneur, je ne cherche pas tant

à être consolé qu'à consoler,

*à être compris qu'à comprendre,
à être aimé qu'à aimer.*

*Car c'est en se donnant que l'on reçoit,
c'est en oubliant qu'on se retrouve soi-même,
c'est en pardonnant que l'on obtient le pardon,
c'est en mourant que l'on ressuscite à la Vie.*

Devant ces réactions non violentes mais déterminées, les autorités vietnamiennes doivent reculer encore une fois. La toiture démontée a été remise en place. Mais le grillage de la propriété ont été fermés à clé et nul n'a pu y entrer. Depuis lors, chaque après midi, on peut voir des prêtres, séminaristes et fidèles se rassembler devant le bâtiment pour prier.

Les chrétiens d'Hanoi signent une pétition demandant la restitution des biens de l'Église

Cette situation est devenue très gênante pour les autorités communistes. Le lendemain de Noël, la municipalité a fait poser des panneaux "Espace Culturel" et "Bureau d'information – Activités sportives de Hoang Kiem" près du portail du bâtiment... Par ce geste, l'arrondissement de Hoang Kiem veut signifier que la propriété appartient à la mairie mais c'est aussi un moyen de montrer une face respectable à un bâtiment que les autorités communistes avaient utilisé comme lieu de loisir.

Est-ce que le Premier ministre a résolu le conflit ?

Le rassemblement régulier des fidèles en cet endroit est considéré par le régime comme une protestation de rue. Le dimanche 30 décembre 2007 après la messe dans la Grande Cathédrale, des tables ont été posées où les fidèles pouvaient signer une pétition demandant la restitution des biens de l'Église. Dans une dictature, signer une pétition est une





30.12.2007 : L'archevêque Ngo Quang Kiet montre au Premier ministre Nguyen Tan Dung l'utilisation qui en est faite de l'ancienne nonciature apostolique par la municipalité.

remise en cause du pouvoir, surtout dans le contexte actuel où des centaines d'étudiants et de jeunes, bravant les interdictions, manifestent ouvertement pour protester contre la Chine Communiste pour son annexion des îles Paracel et Spratly. Les manifestants s'en prennent également aux autorités vietnamiennes pour leur soumission face au grand frère communiste chinois. Si jamais les deux manifestations se rejoignaient, le mouvement de contestation pourrait prendre encore plus d'ampleur. C'est pour cette raison que le Premier ministre Nguyen Tan Dung a fait une visite surprise au 40 rue Nha Chung pour rencontrer Mgr Ngo Quang Kiet.

Cette visite étant imprévue, elle n'était certainement pas une visite de courtoisie. Après la rencontre, les deux hommes ont marché jusqu'aux grilles de l'ancienne nonciature. En chemin, le Premier ministre a pu voir les chrétiens signer les pétitions demandant la restitution des biens de l'Église. C'est assez étrange de voir Nguyen Tan Dung et l'Archevêque d'Hanoi marchant côte à côte. C'est étrange car tous deux subissent le poids de l'Histoire de ce bâtiment. Inutile de remonter jusqu'à l'acquisition de ce lieu par l'Église car ils n'étaient pas en-

core nés. Remontons seulement en 1959 où les autorités communistes s'approprièrent ce lieu, Nguyen Tan Dung n'avait que 10 ans et Mgr Ngo Quang Kiet n'en avait que 7. Tous deux ont hérité de cette situation.

L'héritage de l'un est

la confiscation d'un bien alors que l'héritage de l'autre est la perte de ce bien. Est-ce que les deux parties résoudre ce différend de manière juste ?

Beaucoup se sont interrogés sur le sens de cette visite impromptue du Premier ministre. Est-ce qu'elle signifie que le gouvernement entend restituer l'ancienne nonciature à l'Église vietnamienne ? Ou bien est-ce seulement un geste de désapprobation du gouvernement vis-à-vis de la municipalité ? Quoiqu'il en soit, l'Église et l'amour de son prochain enseigné par le Christ fait confiance aux autorités même si cette confiance a été trahie à de nombreuses reprises. Et la protestation des fidèles reste purement pacifique, sans slogans ni banderoles, mais seulement des prières : « Là où est la haine, que je mette l'amour... Là où est la discorde, que je mette l'union... » Si auparavant les plaintes de l'Église restaient lettres mortes, au moins cette fois-ci le Premier ministre s'est déplacé. Ainsi, il a pu mesurer la détermination des catholiques pour que la « bouse ne devienne pas de la boue. »

Sur le plan du droit international, une ambassade, ou dans ce cas une nonciature apostolique, est un territoire appartenant au

pays qui a établi sa représentation. C'est un territoire qui ne peut être violé. A l'époque où Staline demandait combien le Vatican avait de divisions, le bloc communiste pouvait spolier les biens de l'Église. Mais l'histoire a prouvé la force de la foi qui a triomphé de Staline et de nombreux régimes communistes dans le monde. De nos jours, les autorités communistes vietnamiennes ne peuvent plus compter sur les grands frères soviétiques ou chinois. Elles doivent donc se plier de plus en plus aux normes du monde civilisé. Le Vietnam ne peut pas tout simplement voler la propriété d'un autre état. Il ne peut pas non plus prétendre que ce terrain aurait été cédé par l'Archevêché au Vatican en échange d'un autre terrain situé ailleurs dans la ville. En effet, l'Église Vietnamienne n'a aucune raison de renoncer à un terrain et une bâtisse dont l'histoire est intimement liée au catholicisme depuis près d'un siècle.

En guise de conclusion

Le Saint Père vient de rendre public son message « Spe salvi » ou l'espérance que chacun sera sauvé, rappelant que chaque chrétien doit cultiver la Confiance en son prochain. L'Espérance, la Foi et l'Amour de son prochain sont les trois éléments de base du christianisme. L'histoire montre que l'Église a traversé de nombreuses périodes difficiles. Mais c'est grâce à la Foi en le Christ et grâce à l'Espérance en Lui que l'Église se perpétue depuis deux mille ans. L'Église aspire à la paix dans l'esprit de chacun. Mais l'Église affirme que la vraie paix intérieure n'existe que s'il y a justice. La haine vient de l'injustice. Le communisme a prôné la haine et la lutte des classes à cause de l'injustice... Si les dirigeants communistes vietnamiens n'appliquent pas la justice alors qu'ils sont au pouvoir, alors ils tourneront à jamais dans un cercle vicieux, ou bien comme dans la Roue du Bouddhisme, sans espoir d'y échapper.



La pression internationale continue

Comme durant les deux derniers mois, des voix continuent à s'élever dans le monde entier, pour soutenir les membres et sympathisants du parti Viêt Tân. Dans les précédents numéros, nous avons publié les lettres de soutiens de :

- **Reporters sans frontières**
- **Le Comité pour la Protection des Journalistes**
- **Bernie Ripoll**, député australien
- **Edward Royce**, député américain
- **Loretta Sanchez**, député américain
- **Zoe Lofgren**, député américain
- **Neil Abercrombie**, député américain
- **Chris Bowen**, député australien
- **David Clarke**, député australien
- **Gary Humphries**, sénateur australien
- **Jack Snelling**, député australien
- **Ray Halligan**, député australien
- **Daniel Lungren**, député américain
- **Erna Solberg**, présidente du parti conservateur norvégien
- **Manuel Tornare** et la municipalité de Genève
- **Lindsay Simmons**, députée australienne
- **Patrick Sève**, maire de l'Hay Les Roses, France
- **Didier Gonzales**, député français
- **Françoise Hostalier**, députée française
- **Jean-Marc Comté**, conseiller administratif du Grand Saconnex, Genève
- **Christopher Pyne**, député australien
- **Et onze députés américains** : Loretta Sanchez, Zoe Logfren, Neil Abercrombie, Madeleine Bordallo, Michael Honda, Dan Burton, Thaddeus McCotter, Michael McNulty, Janice Schakowsky, Christopher Smith et Doris Matsui

Voici les soutiens reçus en Janvier 2008 :

Le Comité de Protection des Journalistes écrit au président vietnamien

Soutiens dans le monde



Un journaliste thaïlandais emprisonné sans motif au Viêt Nam

11 janvier 2008

Monsieur le Président Nguyen Minh Triet
République Socialiste du Viêt Nam
Office of the State
1 Bach Thao
Hà Nội, Viêt Nam

Via facsimile: +84 4 823-1872

Monsieur le Président,

Le Comité de protection des journalistes est gravement préoccupé par l'arrestation du 17 novembre et le maintien en prison de monsieur Somsak Khunmi, qui occupe depuis longtemps la fonction d'assistant pour les émissions d'actualités diffusées par la radio basée au Japon et aux USA, Chan Troi Moi (Radio Nouvel Horizon).



Somsak, de nationalité thaïlandaise, a été emprisonné avec la journaliste de Chan Troi Moi, madame Nguyen Thi Thanh Van, et avec un groupe de militants politiques associés au parti pro-démocratie en exil, Viêt Tân. Avant leur arrestation, Thanh Van et Somsak travaillaient ensemble pour établir un rapport sur une manifestation tenue à Hô Chi Minh-Ville par les agriculteurs lésés qui ont été poussés hors de leurs terres par les autorités de l'État. Mme Nguyen a été libérée le 12 décembre, après l'intercession de l'ambassade de France à Hà Nội et un tollé international.

Les deux journalistes ont été appréhendés par des agents de sécurité dans une résidence privée et emmenés au principal centre de détention d'Ho Chi Minh Ville, au numéro 1 de la rue Nguyen Van Cu, où Somsak, qui a 58 ans, est encore détenu. Thanh Van, ressortissante française, a été accusée de terrorisme par les médias d'État et libérée de prison après avoir purgé 25 jours de détention. Le CPJ l'a rencontrée à Bangkok afin de discuter de la situation de Somsak.

Bien qu'il maintienne Somsak en détention depuis presque deux mois et bien qu'il ait diffusé dans les médias d'État des photographies de ses interrogatoires, votre gouvernement n'a pas réussi à porter contre lui d'accusation formelle, fondée sur des preuves. À notre connaissance, il est actuellement détenu en vertu de l'article 84 du Code pénal du Viêt Nam qui permet de détenir des suspects jusqu'à quatre mois sans inculpation.

Votre administration a aussi inexplicablement restreint les contacts avec Somsak, n'autorisant au personnel consulaire de Thaïlande qu'une seule visite depuis les 55 jours de détention. Dans une lettre adressée le 12 Décembre à l'épouse de Somsak, Janta Kantinat, le ministère thaïlandais des Affaires étrangères lui a écrit qu'il souffre de graves maux de dos et qu'il marche en boitant à cause de l'absence de siège convenable dans sa cellule de prison.

L'administration pénitentiaire a reconnu les complications de santé de Somsak quand elle lui a permis de se rendre dans un hôpital pour y suivre un traitement médical, le 4 décembre, selon la lettre du ministère des Affaires étrangères thaïlandais. Depuis son arrestation, sa femme a souffert d'une grave dépression, la conduisant à rechercher un traitement psychiatrique. Elle projette de se rendre au Viêt Nam vers la fin du mois pour rendre visite à son mari, et nous encourageons vivement votre gouvernement à élargir ses droits de visite.

L'article 69 de la constitution de votre pays protège largement la liberté de la presse et la liberté d'expression. Dans la pratique, toutefois, les administrations qui se sont succédées, dirigées par le

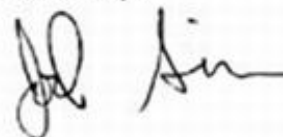
Parti Communiste, ont appliqué des lois relatives aux crimes et à la sécurité nationale pour réprimer arbitrairement ces libertés démocratiques essentielles.

Non seulement l'emprisonnement de M. Somsak soulève des questions troublantes sur l'engagement de votre gouvernement à faire respecter la constitution nationale, mais la plus vaste campagne de répression en cours sur la liberté d'expression au Viêt Nam compromet grandement la crédibilité, aux yeux du monde, de la volonté réformatrice de votre gouvernement. Malheureusement, la répression intervient à un moment où votre pays a acquis une position d'importance sur la scène mondiale, l'année dernière avec l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce et cette année avec l'obtention d'un siège temporaire au Conseil de sécurité de l'ONU.

Le CPJ vous invite donc à faire libérer immédiatement et sans condition M. Somsak Khunmi et suggère que votre administration travaille avec autant de vigueur et d'engagement à son programme de réformes économiques, largement applaudi et efficace, qu'à promouvoir et protéger, plutôt que saper, les principes démocratiques fondamentaux de liberté de la presse et de liberté d'expression.

Merci de votre attention. Nous attendons votre réponse rapide.

Sincerely,



Joel Simon
Executive Director



Le journaliste Somsak Khunmi de Radio Nouvel Horizon, emprisonné au Vietnam depuis le 17 novembre 2007

55 membres de l'Assemblée de Californie écrivent au président vietnamien

Soutiens dans le monde



Conférence de presse du 18 janvier 2008 à l'Assemblée de Californie.

Une conférence de presse s'est déroulée au sein du Parlement de Californie à Sacramento le vendredi 18 janvier 2008 où il a été rendu public une lettre signée par 55 élus californiens demandant au président vietnamien, Nguyen Minh Triet, de libérer les membres et sympathisants du parti Viet Tan encore détenus :

- Dr. **Nguyen, Quoc Quan**: Citoyen américain
- M. **Truong, Leon** (Van Ba): Citoyen américain (libéré le 13 décembre 2007)
- Mme **Nguyen, Thi Thanh Van**: Citoyenne française (libérée le 13 décembre 2007)
- M. **Nguyen, The Vu**: Citoyen vietnamien
- M. **Nguyen, The Khiem**: Citoyen vietnamien
- M. **Khunmi, Somsak**: Citoyen thaïlandais.

La conférence de presse, à l'initiative des députés Dave Jones et Tran Thai Van, ainsi que le sénateur Lou Correa, s'est déroulée devant une soixantaine de personnes, journalistes et particuliers confondus. Les trois élus ont commencé par rappeler les circonstances de l'arrestation de ces personnes le 17 novembre 2007 à Saigon par la police vietnamienne. Peu de temps après cette arrestation, les trois élus ont entamé la rédaction d'une lettre aux autorités vietnamiennes pour « exprimer leur profonde préoccupation. » Parallèlement, ils ont sensibilisé leurs collègues au Parlement de la Californie au sort des « membres du parti Viet Tan, un groupe international pro-démocratie, » emprisonnées alors qu'elles « faisaient pacifiquement la promotion sur la démocratie au Vietnam. » La lettre ajoute : « La détention arbitraire de ces personnes est inacceptable » et « nous demandons la libération de ces personnes. »

Durant la conférence de presse, il a été beaucoup question du cas de Nguyen Quoc Quan, un docteur en mathématiques et résidant à Sacramento. Trois jours après l'anniversaire du révérend Martin Luther King (né le 15 janvier 1929), le sénateur Lou Correa a comparé la voie de la lutte non violente choisie par Nguyen Quoc Quan et celle menée par le prix Nobel de la Paix de 1964. Ce 18 janvier 2008 marquait également deux mois de captivité de Nguyen Quoc Quan.

Madame Ngo Mai Huong, épouse de Nguyen Quoc Quan, et leurs deux fils ont pris la parole pour remercier le soutien des élus californiens et du gouvernement américain. Selon elle, ce soutien ne profite pas uniquement à son époux, mais aussi à l'ensemble du mouvement pro-démocratie au Viet Nam. Khoa, 16 ans, fils aîné de Nguyen Quoc Quan, a fait savoir que la pétition en ligne lancée fin novembre pour la libération de son père et des autres personnes a déjà recueillie plus de 18 000 signatures, dont plus de 600 viennent de son lycée.

M. Doan Thi, représentant le comité de soutien de Nguyen Quoc Quan, a exprimé sa gratitude envers les élus californiens et annoncé que son comité, composé d'américains d'origine vietnamiens de Sacramento et des environs, continuera d'œuvrer pour une libération rapide du militant pour la démocratie.

M. Do Hoang Diem, président du Viet Tan, a conclu la conférence de presse en remerciant la classe politique américaine. Il a appelé à maintenir la pression sur les autorités du Vietnam pour que progresse le respect des droits de l'homme dans ce pays.



Mme Ngo Mai Huong, épouse de Nguyen Quoc Quan, et leurs deux fils



Lettre des 55 membres de l'Assemblée de Californie au président vietnamien



Monsieur le Président Nguyen Minh Triet
c/o Ambassade de la République du Vietnam
1233, 20e rue, NW, Suite 400
Washington, D.C. 20036

Monsieur le Président,

Nous vous écrivons à propos de l'arrestation et de la détention depuis le 17 novembre 2007 de six personnes qui faisaient pacifiquement la promotion de la démocratie au Vietnam. L'un de ces détenus, Dr Nguyen Quoc Quan, est un citoyen des États-Unis, résidant à Sacramento, en Californie. Nous demandons la libération immédiate de ces personnes.

Les noms des détenus sont :

- Dr. **Nguyen, Quoc Quan**: Citoyen américain
- M. **Truong, Leon** (Van Ba): Citoyen américain (libéré le 13 décembre 2007)
- Mme **Nguyen, Thi Thanh Van**: Citoyenne française (libérée le 13 décembre 2007)
- M. **Nguyen, The Vu**: Citoyen vietnamien
- M. **Nguyen, The Khiem**: Citoyen vietnamien
- M. **Khunmi, Somsak**: Citoyen thaïlandais.

- 1) Dave Jones, 9^{ème} district
- 2) Van Tran, 68^{ème} district
- 3) Lori Saldaña, 76^{ème} district
- 4) John Laird, 27^{ème} district
- 5) Jared Huffman, 6^{ème} district
- 6) Mary Hayashi, 18^{ème} district
- 7) Lois Wolk, 8^{ème} district
- 8) Mike Feuer, 42^{ème} district
- 9) Ira Ruskin, 21^{ème} district
- 10) Sandré R. Swanson, 16^{ème} district
- 11) Mike Davis, 48^{ème} district
- 12) Noreen Evans, 7^{ème} district
- 13) Mervyn Dymally, 2^{ème} district
- 14) Anthony Portantino, 44^{ème} district
- 15) Gene Mullin, 19^{ème} district
- 16) Juan Arambula, 31^{ème} district
- 17) Jim Beall Jr, 24^{ème} district
- 18) Ted Lieu, 53^{ème} district
- 19) Hector De La Torre, 50^{ème} district
- 20) Patty Berg, 1^{er} district
- 21) Paul Krekorian, 43^{ème} district
- 22) Tony Mendoza, 56^{ème} district
- 23) Lloyd Levine, 40^{ème} district
- 24) Anna M. Caballero, 28^{ème} district
- 25) Felipe Fuentes, 39^{ème} district
- 26) Mark Leno, 13^{ème} district
- 27) Pedro Naya, 35^{ème} district
- 28) Greg Anzures, 26^{ème} district

En tant que membres du Viet Tan, un groupe international pro-démocratie, ces personnes faisaient la promotion sur le changement démocratique pacifique au Vietnam. Au moment de leur arrestation, elles s'apprêtaient à distribuer des documents sur la démocratie. La détention arbitraire de ces personnes est inacceptable.

Depuis ces dernières années, les États-Unis et le Vietnam ont travaillé pour améliorer nos relations. Il est particulièrement troublant que, dans cette affaire, des droits de l'homme internationalement reconnus, y compris la liberté d'exprimer ses idées d'une manière pacifique, aient été violés. Nous demandons la libération de ces personnes.

Je vous remercie pour le temps que vous consacrerez à l'examen de cette affaire. S'il vous plaît, n'hésitez pas à me contacter directement ou bien Melanie Ramil, mon assistante au (916) 319-2009 pour toute question ou renseignements.

Signatures :

- 29) Wilmer Amina Carter, 62^{ème} district
- 30) Fiona Ma, 12^{ème} district
- 31) Betty Karnette, 54^{ème} district
- 32) Mark DeSaulnier, 11^{ème} district
- 33) Edward P. Hernandez, 37^{ème} district
- 34) Mike Eng, 49^{ème} district
- 35) Guy Houston, 15^{ème} district
- 36) John J. Benoit, 64^{ème} district
- 37) Michael D. Duvall, 72^{ème} district
- 38) Jean Fuller, 32^{ème} district
- 39) Joel Anderson, 77^{ème} district
- 40) Bob Huff, 60^{ème} district
- 41) Micheal Villines, 29^{ème} district
- 42) Shirley Horton, 78^{ème} district
- 43) Chuck Devore, 70^{ème} district
- 44) Sharon Runner, 36^{ème} district
- 45) Martin Garmick, 74^{ème} district
- 46) Audra Strickland, 37^{ème} district
- 47) Todd Switzer, 74^{ème} district
- 48) Bonnie Garcia, 89^{ème} district
- 49) Cameron Smyth, 38^{ème} district
- 50) Jim Silver, 67^{ème} district
- 51) Paul Cook, 65^{ème} district
- 52) Anthony Adams, 59^{ème} district
- 53) Doug La Malfa, 2^{ème} district
- 54) Kevin Jeffries, 66^{ème} district
- 55) Sam Blakeslee, 33^{ème} district



Dave Jones, député de Californie, écrit au Gouverneur Schwarzenegger

Soutiens dans le monde



10 Janvier 2008

Son Excellence Arnold Schwarzenegger
State Capitol Building
Sacramento, CA 95814

Monsieur le Gouverneur Schwarzenegger,

Je vous écris pour demander votre aide en ce qui concerne l'arrestation et la détention au Vietnam de six personnes - qui exprimaient pacifiquement leurs opinions pro-démocratie - par le gouvernement vietnamien le 17 novembre 2007. M. Nguyen Quoc Quan, l'un des six détenus à cette date, est un citoyen des Etats-Unis et résident de Sacramento, Californie. Je sollicite votre assistance immédiate en demandant au gouvernement du Vietnam pour son retour sain et sauf, ainsi que pour les autres détenus.

Les noms des détenus sont :

- Dr. Nguyen, Quoc Quan : Citoyen des Etats-Unis
- M. Truong, Leon (Van Ba) : Citoyen des Etats-Unis (libéré le 13 décembre 2007)
- Mme Nguyen, Thi Thanh Van : Citoyenne de France (libérée le 13 décembre 2007)
- M. Nguyen, The Vu : Citoyen du Vietnam
- M. Nguyen, The Khiem : Citoyen du Vietnam
- M. Khunmi, Somsak : Citoyen de la Thaïlande.


En tant que membres du Viet Tan, un groupe international pro-démocratie, ces personnes faisaient la promotion sur le changement démocratique pacifique au Vietnam. Au moment de leur arrestation,

les six s'apprêtaient à distribuer des tracts appelant à un changement démocratique non-violent. Leur détention a été critiquée par les élus et les dirigeants du monde entier.

En tant que dirigeant à la fois aux niveaux national et international, vous avez la possibilité d'avoir énormément d'influence sur cette question. Je sollicite votre aide pour demander au gouvernement vietnamien de libérer immédiatement M. Quan et les autres détenus. En outre, veuillez communiquer, s'il vous plaît, au gouvernement vietnamien que la détention de citoyens innocents, et de la violation des droits de l'homme internationalement reconnus, sont inacceptables, aujourd'hui et dans l'avenir.

Je vous remercie pour le temps que vous consacrerez à l'examen de cette question urgente. S'il vous plaît, n'hésitez pas à me contacter directement ou bien à Melanie Ramil, mon assistante au (916) 319-2009 pour toute question ou renseignements.



Sincerely,

DAVE JONES
Assemblymember, 9th District

Les sénateurs Boxer et Feinstein écrivent au président vietnamien

Soutiens dans le monde



Communiqué de presse des sénateurs Boxer et Feinstein

Contact : Boxer – Nathan Britton (202) 224-8120
Feinstein – Scott Gerber (202) 224-9629

25 janvier 2008

Washington - Les sénateurs américains Barbara Boxer et Dianne Feinstein (Démocrates -Californie) ont envoyé aujourd'hui une lettre au Premier ministre vietnamien Nguyen Tan Dung, demandant libération de Nguyen Quoc Quan, un citoyen américain

de Sacramento et militant pour la démocratie qui a été emprisonné au Vietnam depuis novembre 2007.

« Nous écrivons aujourd'hui pour vous demander de faciliter la libération de M. Nguyen Quoc Quan... qui est parti au Vietnam pour promouvoir changement démocratique par la non-violence », affirme la lettre.

Selon les rapports, M. Nguyen, qui est membre du Viet Tan, le Parti pour la Réforme du Vietnam, a été arrêté à Hô Chi Minh-Ville le 17 novembre pour avoir distribué pacifiquement des textes en faveur de la démocratie.





A gauche : Dianne Feinstein (Démocrate - Californie) est la présidente de la Commission Sénatoriale sur le Terrorisme, les Technologies et la Sécurité Intérieure des États-Unis

A droite : Barbara Boxer (Démocrate - Californie) est le présidente de la Commission Sénatoriale Asie-Pacifique du Département d'État

tés comme « terroristes » et emprisonnés sans accusation ni procès pour l'expression pacifique de leurs opinions politiques », affirme la lettre.

« Nous vous exhortons de veiller à la libération de M. Nguyen pour avoir exercé l'un des droits les plus fondamentaux – la diffusion pacifique des opinions politiques », ajoute la lettre.

Le militant pour la démocratie Nguyen Quoc Quan, arrêté à Saigon, Vietnam, le 17 novembre 2007

« Nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles M. Nguyen et des citoyens vietnamiens et américains ont été étiquetés

Les deux sénateurs appellent également le Premier ministre à libérer tous les prisonniers politiques détenus dans les mêmes circonstances, et de cesser d'utiliser des accusations de « terrorisme » pour faire taire l'opposition à la politique du gouvernement.

United States Senate
WASHINGTON, DC 20510

25 janvier 2008

Son Excellence Nguyen Tan Dung
Premier Ministre
République socialiste du Vietnam

Monsieur le Premier ministre Dung :

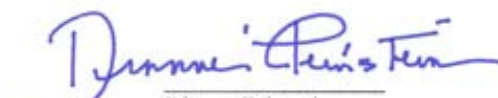
Nous écrivons aujourd'hui pour vous demander de contribuer à faciliter la libération de M. Nguyen Quoc Quan, un citoyen américain résidant en Californie et qui a été arrêté au Vietnam le 17 novembre 2007. M. Nguyen, de nationalité américaine et père de deux enfants, est un habitant de Sacramento de longue date, en Californie, qui a voyagé au Vietnam pour promouvoir le changement démocratique par la non-violence. Selon les rapports, M. Nguyen a été arrêté pour avoir distribué pacifiquement des tracts en faveur de la démocratie.

En tant que sénateurs qui soutiennent une forte relation bilatérale États-Unis-Vietnam, nous comprenons que le Vietnam connaît de dynamiques changements internes, et nous nous félicitons de son rôle croissant dans la communauté internationale. En outre, nous sommes heureux de constater

que le Vietnam a exprimé son engagement à respecter les normes internationales des droits de l'homme et nous pensons qu'il s'agit là d'une étape importante dans la poursuite du développement du pays et une plus forte intégration dans la communauté internationale. Pour ces raisons, nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles M. Nguyen et d'autres citoyens américains et vietnamiens ont été qualifiés de « terroristes » et emprisonnés sans inculpation ni jugement pendant l'expression pacifique de leurs opinions politiques. En accord avec les déclarations d'engagement du Vietnam à respecter les droits de l'homme, nous vous demandons d'assurer la libération de M. Nguyen pour avoir exercé l'un des droits les plus élémentaires – l'expression pacifique des opinions politiques.

En plus de libérer M. Nguyen, nous demandons aussi que vous preniez des mesures concrètes en vue de libérer tous les prisonniers politiques détenus dans des conditions semblables et de mettre fin à l'utilisation inappropriée de l'accusation de « terrorisme » pour réduire au silence l'opposition politique de votre gouvernement. Nous attendons votre prompt réponse à cette lettre pour continuer à renforcer les liens américano-vietnamiens.


Barbara Boxer
United States Senator


Dianne Feinstein
United States Senator



Steve Georganas, député australien, écrit au Premier ministre vietnamien

Soutiens dans le monde



Son Excellence le Premier ministre
Nguyen Tan Dung
République Socialiste du Viêt Nam
Rue Hoang Van Thu
Hà Nội Viêt Nam

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris au nom de plusieurs de mes électeurs australiens d'origine vietnamienne qui m'ont contacté au sujet de la récente arrestation à Ho Chi Minh Ville de certains membres et sympathisants du Viêt Tân (Parti pour la Réforme du Viêt Nam).

On m'a signalé que les personnes suivantes ont été arrêtées et placées en détention le 17 novembre 2007 :

- Le docteur Nguyen, Quoc Quan, américain
- Mme Nguyen, Thi Thanh Van, française
- M. Truong, Leon Van Ba, américain
- M. Nguyen, The Vu, vietnamien
- M. Nguyen. The Kiem, vietnamien
- M. Khunmi, Somsak. thaïlandais

On m'a dit par la suite que ces personnes ont été arrêtées à cause de leur participation, avec d'autres militants pour la démocratie, à des discussions pacifiques pour promouvoir le progrès démocratique.

S'il s'agissait bien du véritable motif de leur détention, ce serait une violation manifeste de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

La libération des personnes susnommées contribuerait, il me semble, à améliorer l'image du Viêt Nam en Australie and ailleurs.

Yours sincerely,

STEVE GEORGANAS MP
Federal Member for Hindmarsh

4 January 2008



Lou Correa, sénateur américain, écrit à Nguyen Quoc Quan

Soutiens dans le monde



Nguyen Quoc Quan, emprisonné depuis le 17 novembre 2007

2 Janvier 2008,

Cher Dr Nguyen Quoc Quan,

Je comprends que vous avez été arrêté depuis plus de 46 jours pour avoir pris part au mouvement non-violent pour la liberté, la démocratie et les droits de l'homme au Vietnam. J'ap-

plaudis et admire votre dévouement et votre engagement dans cette lutte.

J'ai reçu de nombreux appels de la part d'électeurs concernant votre emprisonnement. Mon équipe et moi-même sommes en train de travailler avec les électeurs locaux, des collègues à Sacramento et des membres du Congrès des Etats-Unis

sur cette affaire. Sachez que nous faisons tout notre possible pour obtenir votre libération immédiate.

Conservez votre optimisme, restez fort et soyez assuré que nous faisons tout ce que nous pouvons pour votre libération. Je vous ai soutenus et continuerai à vous soutenir, vous ainsi que mes électeurs et l'entière communauté Vietnamienn-Américaine dans votre lutte pour la liberté, les droits de l'homme et un meilleur avenir pour le Viet Nam.

Sincerely,

Lou Correa
California State Senator, 34th District



Un vietnamien de l'île se mobilise pour les militants

Star  Bulletin.com

PAR ROBERT SHIKINA

Des centaines de personnes de la communauté vietnamienne ont apporté hier leur soutien à un Hawaïen libéré d'une prison vietnamienne ainsi qu'un autre citoyen américain toujours emprisonné.

Leon Truong, qui a été libéré le mois dernier après avoir passé 24 jours dans une prison vietnamienne, a organisé hier un repas dans un restaurant de Chinatown avec l'aide du groupe pro-démocratie Viet Tan.

S'exprimant par le biais de sa fille, il a remercié la communauté pour son soutien et a déclaré qu'il était touché par l'attention médiatique qu'il a reçue de partout dans le monde après sa libération.

Truong, de nationalité américaine, a été arrêté dans une maison à Hô Chi Minh-Ville le 17 novembre ainsi que cinq autres personnes alors qu'ils étaient en train de préparer des brochures pour le Viet Tan, dont le Vietnam considère comme un groupe terroriste.

Viet Tan dit qu'il milite pour le changement politique de manière non-violente au Vietnam.

Truong a déclaré hier que son principal objectif est la libération de tous ceux qui ont été arrêtés avec lui le 17 novembre.

«Il est vraiment malheureux

Un homme d'Hawaï libéré après avoir été arrêté au Vietnam

parce que tous ses amis sont encore détenus", a déclaré Lauren Truong, sa fille.

Truong a dit qu'il était interrogé tous les jours en prison, et les interrogatoires incessants l'ont « terrorisé » psychologiquement.

Même s'il n'a jamais été officiellement inculpé, les médias Vietnamiens ont rapporté qu'il faisait l'objet d'une enquête pour terrorisme.

Le lendemain de sa libération, le gouvernement vietnamien a également libéré une journaliste française qui avait été arrêtée avec Truong.

Il reste encore en prison sont un thaïlandais, deux vietnamiens et Nguyen Quoc Quan, un mathématicien et citoyen américain et de Sacramento, Californie.

Les autorités vietnamiennes disent que Nguyen est entré dans le pays avec un faux passeport cambodgien.

Jusqu'ici, le consulat des États-Unis n'a été en mesure de rencontrer Nguyen qu'une seule fois, dit Lauren Truong, qui a parlé avec l'épouse de Nguyen.

Il s'occupe en enseignant l'Anglais à son codétenu de cellule. Il a une ecchymose sur son dos qui in-

quiète sa femme, dit Truong. L'épouse de Nguyen espère que le gouvernement vietnamien lui permettra de rendre visite à son mari.

Nguyen a également deux fils adolescents.

Le député républicain Neil Abercrombie, qui a écrit une lettre au département d'Etat pour faire pression pour la libération de Truong, a également assisté au dîner.

Stéphanie Nguyen de Makiki était présente avec toute sa famille. Elle espère que le gouvernement local fera davantage pour soutenir la liberté au Vietnam.

"Je veux juste le gouvernement d'ici sache que nous essayons d'amener un changement", a-t-elle déclaré. «Ils (les citoyens vietnamiens) ne veulent pas de ce régime."



M. Leon Truong, arrêté au Viet Nam du 17.11.2007 au 12.12.2007 pour distribution de tracts.

M. le Secrétaire d'État Adjoint John Negroponte : Assurez la libération d'au moins une personne emprisonnée au Vietnam

PAR JOHN E. CAREY
13 JANVIER 2008

Dans l'absolu, il apparaît parfois que rien ne résulte des discussions générales de la diplomatie internationale. Pour cette raison, nous demandons instamment au Secrétaire d'État Adjoint américain John Negroponte, qui se rend au Vietnam cette semaine, de prendre l'engagement de faire libérer Le Thi Cong Nhan, une jeune avocate dans une prison communiste du Vietnam.

Début novembre 2006, juste avant que le président George W. Bush et d'autres chefs d'État du



Le Thi Cong Nhan entourée de policiers le jour de son procès, le 11 mai 2007

Libérez

Le Thi Cong Nhan



monde entier se fussent réuni à Hanoi pour le Sommet de la Coopération Économique en Asie-Pacifique (APEC), l'appartement de Mme Nhan a été encerclé par la police communiste du Vietnam. Ses téléphones portables et sa connexion Internet ont été coupés. On lui a dit qu'elle n'était pas autorisée à quitter son domicile. On lui a dit (à Mme Nhan) qu'elle avait parlé publiquement contre les atteintes aux droits de l'homme au Vietnam, un premier crime, puis elle a utilisé Internet pour propager ses idées, son second crime au Vietnam.

Cong Nhan a été avertie par la police que sa fille ne pourrait pas quitter son appartement ni parler à des étrangers tant que... le sommet de l'APEC ne serait pas terminé. »

Une autre raison de l'assignation à résidence de Mme Nhan a peut-être été la suivante : elle devait défendre une Britannique d'origine vietnamienne qui risquait la peine de mort pour trafic de drogue.

Malgré les assurances verbales du Vietnam communiste qu'il établirait un système judiciaire indépendant et équitable, les avocats qui prennent des positions contraires à celles de l'État sont souvent harcelés ou emprisonnés.

Peu après l'admission du Vietnam à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le 6 mars 2007, Mme Nhan a été arrêtée et accusée de collaboration avec des militants pro-démocratie à l'étranger et d'avoir utilisé Internet pour propager ses idées. Le 10 mai, Mme Nhan a été jugée et reconnue coupable de « diffusion de propagande ayant pour but de saper le gouverne-

La BBC a rapporté le 16 novembre 2006 : « Cette action semble faire partie d'une tentative générale visant à empêcher quiconque de perturber le sommet. »

La BBC a également indiqué : « La mère de Melle

ment communiste du Vietnam. »

Environ un mois plus tard, le président du Vietnam, Nguyễn Minh Triết, s'est rendu aux États-Unis pour rencontrer le président Bush à la Maison Blanche. Lors de leur rencontre à la Maison Blanche le 22 juin 2007, le président Bush a dit à M. Triết : « Pour approfondir nos relations et les développer, il est important que nos amis s'engagent fermement en faveur des droits de l'homme, de la liberté et de la démocratie. »

M. Triết a montré peu ou pas de réactions face aux demandes pressantes du président des États-Unis.

Mme Nhan a été condamnée à quatre ans de prison par le Tribunal populaire de Hanoi. Elle a également écopé de plusieurs

années d'assignation à domicile après la fin de sa peine. Par conséquent, nous demandons à M. Negroponte, le deuxième plus haut responsable de la diplomatie américaine, de s'engager à réclamer la libération immédiate de Mme Nhan. Elle est une prisonnière politique parmi d'autres. Si le gouvernement communiste du Vietnam est sérieux sur les engagements qu'il a pris avant et pendant le sommet de l'APEC en 2006, si le Vietnam communiste est sérieux quant à honorer les promesses qu'il a faites pour entrer dans l'OMC et si le président Triết est sérieux quant à ses promesses faites au président Bush lorsque tous deux se sont réunis à Washington en juin 2007, alors la libération de Mme Nhan serait un merveilleux, si symbolique, signal que le Vietnam aurait vraiment l'intention de devenir un membre de la communauté des

nations civilisées.

Aujourd'hui justement, le 13 janvier 2008, le président des États-Unis a déclaré lors de son allocution à Abou Dhabi, "Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que les gens croient en la promesse d'un avenir meilleur lorsqu'ils sont emprisonnés pour avoir manifesté pacifiquement leurs doléances au gouvernement."

Le président a poursuivi : « Et vous ne pouvez pas ériger une nation moderne et confiante quand vous ne permettez pas aux gens d'exprimer leurs critiques légitimes. »

Les mots ne veulent rien dire, sauf si le Vietnam et les États-Unis agissent en accord avec leurs paroles - et leurs croyances.

RSF dénonce les conditions de détention de la cyberdissidente Le Thi Cong Nhan



L'avocate Le Thi Cong Nhan, condamnée à trois ans de prison pour "propagande hostile contre la République socialiste du Viêt-nam", le 27 novembre 2007, a été transférée à la maison d'arrêt n° 5, près de Thanh Hoa, le 3 janvier 2008. Elle a cessé la grève de la faim qu'elle avait entamée dix jours auparavant.

"Les conditions de détention de Le Thi Cong Nhan sont mau-

vaises et elle est moralement très fatiguée. Elle s'est vue interdire la lecture de sa Bible, qu'elle considère comme son seul moyen de résistance face à ce qu'elle subit. Nous réitérons notre demande de libération", a déclaré l'organisation.

D'après sa mère, qui a pu lui rendre visite, Le Thi Cong Nhan est au bout de ses forces. Elle devra également subir trois



L'avocate et militante pour les droits de l'homme Le Thi Cong Nhan en prison, avril 2007.

ans de résidence surveillée à sa sortie.



Déclaration finale de la 5^{ème} Conférence Internationale des Jeunes Vietnamiens

Plus de deux cents jeunes vietnamiens venant de 17 pays dans le monde, dont le Vietnam, se sont rencontrés durant la 5^{ème} Conférence Internationale des Jeunes Vietnamiens organisée à Kuala Lumpur, Malaisie. La conférence s'est déroulée les 4, 5 et 6 janvier 2008 avec pour thème : « La Société Civile pour Construire la Démocratie. »

Au 21^{ème} siècle, les changements sociaux et politiques ne passent plus forcément par la guerre et la violence. Au contraire, la méthode la plus efficace pour faire une révolution pacifique est de construire une société civile solide, puisant sa force dans la masse populaire.

A cette Conférence, nous partageons les analyses suivantes :

- Devant les injustices sociales et l'attitude irresponsable du gouvernement, les vietnamiens doivent se rassembler au sein des organisations pour se donner les moyens...

- Le développement exponentiel d'Internet ouvre une opportunité pour l'établissement de médias indépendants au Vietnam,



outrepassant les interdictions et surveillances gouvernementales. Chaque vietnamien doit saisir cette opportunité pour devenir un journaliste indépendant et diffuser les informations sur le pays.

- La société civile, englobant des mouvements sociaux et les associations communautaires, est un moyen pour faire passer le pays de la dictature à la démocratie. Chaque vietnamien, en se battant pour ses droits, contribue

à la lutte commune pour les droits du peuple vietnamien.

Nous nous sommes rencontrés en Asie du Sud-Est pour chercher les clés de l'entente et l'unité entre les jeunes vietnamiens afin de lutter ensemble pour un Vietnam réellement libre, démocratique et développé.

Nous nous sommes rencontrés pour joindre nos efforts avec ceux des étudiants et jeunes vietnamiens qui protestent contre l'attitude molle des dirigeants communistes vietnamiens face à l'hégémonie chinoise sur les îles Paracel et Spratly. Protéger l'intégrité territoriale est le devoir de tout vietnamien, qu'il réside à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

Jeunes du Vietnam, levons-nous et avançons !

Kuala Lumpur - Malaisie

Le 6 janvier 2008

contact@viettan.org — www.viettan.org

BUREAU PRINCIPAL

2530 BERRYESSA RD. #234
San Jose, CA 95132 — USA
Tél. : (1) 408-347-8830

Fax : (1) 408-347-8730

ASIE

P.O. Box 223
Shiba, Tokyo 105-91 — JAPAN
Tél. / fax : (81) 3.3765.5317

EUROPE

BP130
92185 Antony Cedex- FRANCE
Tél. / fax : (33) 1.46.86.85.22

AUSTRALIE

P.O. Box 791
Bankstown, NSW 2200
Tél. / fax : (61) 2-9757-3072

